



*Étaient présents :*

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n° 11), Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI (à partir de la question n° 3), Mme Pascale BILLEREY, M. François BOUSSO (jusqu'à la question n° 33 incluse), Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n° 6), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n° 6), M. Philippe CREMER, M. Laurent CROIZIER, M. Benoît CYPRIANI, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD, M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO, Mme Sadia GHARET, M. Abdel GHEZALI, Mme Valérie HALLER, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE, Mme Myriam LEMERCIER, Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n° 14), Mme Carine MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI, M. Jean-Hugues ROUX, M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

*Secrétaire :*

Mme Annaïck CHAUVET

*Étaient absents :*

M. Nicolas BODIN, Mme Aline CHASSAGNE, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Olivier GRIMAITRE, M. Pierre-Charles HENRY, M. Christophe LIME, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Juliette SORLIN, Mme Claude VARET, Mme Sylvie WANLIN

*Procurations de vote :*

M. Guillaume BAILLY à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n° 10 incluse), M. Kévin BERTAGNOLI à Mme Elise AEBISCHER (jusqu'à la question n° 2 incluse), M. Nicolas BODIN à M. Abdel GHEZALI, M. François BOUSSO à M. Anthony POULIN (à compter de la question n° 34), Mme Aline CHASSAGNE à M. Hasni ALEM, Mme Julie CHETTOUH à Mme Marie ZEHAF (jusqu'à la question n° 5 incluse), M. Sébastien COUDRY à Mme Carine MICHEL (jusqu'à la question n° 5 incluse), Mme Karine DENIS-LAMIT à Mme Laurence MULOT, M. Olivier GRIMAITRE à M. Gilles SPICHER, M. Pierre-Charles HENRY à Mme Christine WERTHE, M. Christophe LIME à M. André TERZO, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n° 13 incluse), Mme Marie-Thérèse MICHEL à Mme Claudine CAULET, Mme Juliette SORLIN à M. Yannick POUJET, Mme Claude VARET à M. Ludovic FAGAUT, Mme Sylvie WANLIN à Mme Frédérique BAEHR

**OBJET :** 24 - Bâtiments Municipaux – Programme de mise en accessibilité - Demande de subventions

Délibération n° 007536

**EXTRAIT DU REGISTRE  
des Délibérations du Conseil Municipal**

Publié le : 03/06/2024

Séance du 16 mai 2024

Le Conseil Municipal, convoqué le 07 mai 2024, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55  
Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

## Bâtiments Municipaux – Programme de mise en accessibilité - Demande de subventions

**Rapporteur : Mme Annaïck CHAUVET, Adjointe**

	Date	Avis
Commission n° 2	03/05/2024	Favorable unanime

### Résumé :

Le présent rapport a pour objet de proposer un programme prévisionnel de mise en accessibilité des bâtiments communaux pour l'année 2024 pour un montant de 2 000 000 €  
Il convient de solliciter des subventions auprès de divers partenaires, comme par exemple l'Etat dans le cadre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

### I - Contexte

Le Conseil Municipal a adopté par délibération du 17 septembre 2015 la mise en place de l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'Ap) pour la Ville de Besançon. L'objectif est de rendre les bâtiments concernés accessibles à tous types de handicap.

Dans ce cadre, une programmation de travaux de mise en accessibilité a été établie, répartissant les travaux sur 3 périodes :

- période 1 : années 2016 à 2018,
- période 2 : années 2019 à 2021,
- période 3 : années 2022 à 2024.

Une demande de prolongation de cet agenda pour une durée supplémentaire de 36 mois, non renouvelable, a été sollicitée pour cas de force majeure, (événements « imprévisibles, irrésistibles et extérieurs » : COVID), ainsi que pour difficultés techniques et/ou financières. Elle a été acceptée par arrêté en date du 27 février 2024.

Les travaux de mise en accessibilité des bâtiments sont susceptibles de faire l'objet de subventions auprès de partenaires tels que l'Etat dans le cadre du Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP).

Toute demande de subventions devra être opérée préalablement au commencement des travaux.

Concernant l'année 2024, un programme prévisionnel de mise en accessibilité doit être engagé pour un montant de 2 000 000 €.

### II - Programme de mise en accessibilité 2024

<b>Basilique Saint Ferjeux</b>	<b>40 000 €</b>
Création d'une rampe d'accès, reprise de la place de stationnement personnes à mobilité réduite (PMR), mise en conformité de l'escalier extérieur (mains courantes, bandes d'éveil à la vigilance)	
<b>Centre thermal de la Mouillère</b>	<b>10 000 €</b>
Remplacement porte d'entrée	
<b>Citadelle – Front Royal : laiterie</b>	<b>40 000 €</b>
Modification de l'accès (suppression de la marche et création d'une rampe définitive), mise en conformité sécurité incendie.	
<b>Crèche Vieille Monnaie</b>	<b>5 000 €</b>
Cheminement extérieur, éclairage et sécurité incendie	

<b>Eglise St Maurice</b> Éclairage et sécurité incendie, mise en conformité escaliers (MH)	<b>20 000 €</b>
<b>Eglise de Velotte</b> Reprise de l'enrobé, stationnement à créer + bande de guidage, sécurité incendie	<b>20 000 €</b>
<b>Ensemble Sportif Rosemont – Boulodrome</b> Cheminement extérieur, place de parking à créer, accès à la zone de lancer, sanitaires, sécurité incendie	<b>20 000 €</b>
<b>Ensemble Sportif Rosemont – Vestiaires Foot</b> Cheminement extérieur, aménagement vestiaires, sanitaires, éclairage et sécurité incendie	<b>20 000 €</b>
<b>Fort de Chaudanne</b> Stationnement, amélioration de l'éclairage (dérogation MH)	<b>20 000 €</b>
<b>Francas Rosa Parks</b> Amélioration de l'éclairage, contraste visuel et sécurité incendie	<b>10 000 €</b>
<b>Galerie Associative des Orchamps</b> Cheminement extérieur, sanitaires, bouton d'appel extérieur, amélioration de l'éclairage, amélioration de la signalétique, mise en conformité de la sécurité incendie.	<b>20 000 €</b>
<b>L.C.R. Rembrandt</b> Mise en conformité des sanitaires et éclairage.	<b>5 000 €</b>
<b>L.C.R. Renoir</b> Mise en conformité des sanitaires et éclairage.	<b>5 000 €</b>
<b>La Chapraisienne</b> Mise en conformité des sanitaires et éclairage.	<b>5 000 €</b>
<b>Maison des Chômeurs</b> Stationnement à créer, bande de guidage, éclairage et sécurité incendie	<b>10 000 €</b>
<b>Marché Beaux Arts</b> vitrophanie, amélioration de la signalétique, amélioration de l'éclairage, mise en conformité des sanitaires	<b>20 000 €</b>
<b>Ecole maternelle Champrond</b> Création d'une dépose-minute, suppression des ressauts, amélioration de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	<b>10 000 €</b>
<b>Crèche Montrapon</b> Création d'un ascenseur, modification de la rampe extérieure, modification des portes, amélioration des éclairages, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme et des extincteurs, création de zones refuges pour PMR	<b>375 000 €</b>
<b>Crèche Montrapon – bat annexe, halte-garderie</b> Modification des portes, amélioration des éclairages, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme et des extincteurs	<b>27 000 €</b>
<b>MQ des Prés de Vaux (Villa Décron)</b> Création d'une place PMR, mise en conformité des escaliers extérieurs, seuil à reprendre, création de sanitaire, éclairage et sécurité incendie	<b>20 000 €</b>
<b>MQ des Torcols (ex école)</b> Création d'une place de stationnement, bande de guidage, suppression de tapis brosse	<b>10 000 €</b>

<b>Restaurant scolaire du GS Ile de France</b>	<b>10 000 €</b>
Installation d'une balise sonore au-dessus de la porte d'entrée, suppression des ressauts, amélioration de l'éclairage, mise en conformité de la sécurité incendie.	
<b>Salle de la Bousbotte</b>	<b>27 000 €</b>
Création d'une place PMR, mise en conformité des sanitaires, amélioration de l'éclairage extérieur et intérieur, mise en conformité de la sécurité incendie.	
<b>Salle de quartier de l'Amitié</b>	<b>20 000 €</b>
Amélioration de l'éclairage extérieur et intérieur, mise en conformité de la sécurité incendie.	
<b>Tour bastionnée de Chamars</b>	<b>5 000 €</b>
Mise en conformité des escaliers, amélioration de l'éclairage (en cas de refus de la dérogation).	
<b>Tour bastionnée des Cordeliers</b>	<b>5 000 €</b>
Mise en conformité des escaliers, amélioration de l'éclairage (en cas de refus de la dérogation).	
<b>Groupe Scolaire Jean Boichard</b>	<b>50 000 €</b>
Création d'un dépose-minute, installation d'une borne Navigueo et bande de guidage, suppression des ressauts, remplacement des portes, mise en conformité de l'escalier extérieur, amélioration de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	
<b>Citadelle – Bâtiment Arsenal : aquarium, insectarium</b>	<b>130 000 €</b>
Modification de l'accès à l'insectarium (suppression de la marche), mise en place d'un ascenseur, amélioration de l'éclairage, mise en conformité sécurité incendie.	
<b>Citadelle – Front Royal : musée comtois, galerie et salle d'exposition</b>	<b>400 000 €</b>
Mise en conformité des escaliers, mise en place d'un ascenseur, amélioration de l'éclairage, mise en conformité sécurité incendie, reprise des pavages dans la galerie des plaques, amélioration des cheminements	
<b>Complexe sportif des Torcols – DOJO et vestiaires foot</b>	<b>65 000 €</b>
Cheminements extérieurs, mise en place d'un ascenseur, reprise de l'escalier intérieur avec mise en conformité, sanitaires, vestiaires et signalétique	
<b>MQ ST Ferjeux –</b>	<b>100 000 €</b>
Installation d'une borne Navigueo et bande de guidage, remplacement des portes, mise en conformité de l'escalier extérieur, mise en conformité des vestiaires et sanitaires, amélioration de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	
<b>Elémentaire Jean Macé -</b>	<b>76 000 €</b>
Mise en conformité des escaliers, reprise de la cour et création de rampes, amélioration des éclairages	
<b>Groupe scolaire des Sapins</b>	<b>200 000 €</b>
Création d'un dépose-minute, bande de guidage, élévateur pour le petit théâtre, accès PMR à la grande salle,	
<b>Théâtre de l'Espace</b>	<b>200 000 €</b>
Installation d'une borne Navigueo, mise en conformité des sanitaires, mise en conformité de l'escalier extérieur, amélioration de l'éclairage, abaissement des déclencheurs manuels d'alarme incendie et des extincteurs.	
<b>Total programme</b>	<b>2 000 000 €</b>

Mmes Frédérique BAEHR (2), Anne BENEDETTO (1), Julie CHETTOUH (1), Claude VARET (1) et MM. Nicolas BODIN (1), François BOUSSO (1), Benoît CYPRIANI (1), Damien HUGUET (1), Christophe LIME (1), Yannick POUJET (2), conseillers intéressés, ne prennent part ni au débat, ni au vote.

**A l'unanimité, le Conseil Municipal :**

- approuve le programme prévisionnel de mise en accessibilité ci-avant proposé,
- autorise la sollicitation des subventions auprès de l'Etat (FIPHFP) et de tout partenaire susceptible de participer aux opérations de travaux de mise en accessibilité, la Ville s'engageant à prendre à sa charge les financements non acquis.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 43

Contre : 0

Abstention\*: 0

Conseillers intéressés : 12

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

La Secrétaire de séance,



Mme Annaïck CHAUVET,  
Adjointe

Pour extrait conforme,  
La Maire,



Anne VIGNOT